

Élaboration d'une stratégie agricole climat-air-énergie sur le territoire de Rennes Métropole

Fiche Lauréat Appel à Projets Agriculture, Climat et Territoire

Informations clés

Porteurs du projet

Rennes Métropole



Soutiens

- DREAL
- ADEME Bretagne
- Région Bretagne



Partenaires

Chambre d'agriculture de Bretagne
Agrobio 35

Plan de financement

110 000 € répartis de la façon suivante :

- ADEME : 61 000 €
- Fonds propres : 49 000 €

Bilan en chiffres

- ~40 participant.e.s aux réunions de travail sur les scénarios
- ~120 participant.e.s aux réunions de présentations des scénarios
- + de 100 hectares en discussion pour un échange parcellaire

Durée du projet

3 ans (2020 à 2023)

© Rennes Métropole

Éléments de contexte

Rennes Métropole est une *ville archipel* abritant plus de 450 000 habitant-es, mais c'est aussi un territoire agricole avec 55% de sa surface consacrée à l'agriculture. Afin de produire une alimentation durable et accessible à toutes et tous, Rennes Métropole a pour ambition de préserver la surface agricole du territoire. En parallèle, la collectivité s'engage à diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du secteur de 15% à l'horizon 2030. Cet objectif est inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la collectivité, adopté en 2019. Dans ce cadre, la collectivité a candidaté à l'appel à projets Agriculture Climat et Territoires (ACTE), pour réaliser une étude sur la trajectoire de réduction des GES d'origine agricole, ainsi que quelques premières actions d'expérimentation de la décarbonation du secteur. Ce projet a permis de nourrir la stratégie Alimentaire Territoriale de Rennes Métropole, adopté en 2022.

Contexte local

Affichant dès 2020 l'ambition de devenir un territoire zéro pesticide de synthèse en 2030, le Conseil communautaire de Rennes Métropole a adopté son Plan Alimentaire Territorial (PAT) *stratégie pour une agriculture et une alimentation durables* en avril 2022. Suite à une large concertation avec les partenaires agricoles, son plan d'actions pour la période 2023-2027 est adopté pour répondre de façon systémique aux enjeux de la transition écologique sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. L'action agricole n°3 vise à *réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques*.

Soutien technique et financier

Ce projet est lauréat en 2019 de l'appel à projets ACTE (Agriculture, Climat et Territoire), diffusé dans le cadre de la stratégie régionale *Ambition Climat Énergie* portée par la Région, l'ADEME et la DREAL afin d'accélérer la transition énergétique en Bretagne.

L'élaboration d'une trajectoire de diminution des émissions de GES

La collectivité a travaillé avec Agrobio 35 afin de dessiner un scénario de développement de l'agriculture biologique compatible avec l'objectif d'une réduction de ses émissions de GES de 15% à l'horizon 2030. En plus de cet objectif, le scénario devait intégrer la stratégie de relocalisation de l'alimentation du territoire et contribuer à l'engagement de sortie des pesticides.

Un scénario ambitieux mais réaliste

Dans l'ensemble, le scénario met l'accent sur le développement des cultures de légumes et légumineuses bio et locales, avec une couverture de la consommation de, respectivement, 25% et 20% par la production locale bio. Ce développement est envisagé en parallèle d'une diminution du cheptel bovin laitier conventionnel.

Le scénario a été développé à l'aide d'une analyse de chaque filière de production. Cela a permis d'identifier les filières à relocaliser et de chiffrer la part du biologique dans la production agricole du territoire. Pour chaque filière, Agrobio a quantifié avec l'outil en ligne *Parcel* les impacts pour les surfaces agricoles, le nombre de fermes, l'emploi, ainsi que pour les besoins en formation. D'après l'étude, la trajectoire conduirait à la création de plus de 1 000 emplois en agriculture biologique.

Au total, la trajectoire proposée permettrait de réduire de 21% les émissions de GES du secteur, avec une part de la Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique de 45%.

La co-construction d'un plan d'actions



© Rennes Métropole

L'étude a servi de base à l'élaboration d'un plan d'actions du développement de l'agriculture bio pour réduire les GES. Des

ateliers ont été organisés avec des agriculteurs et agricultrices, des élu-es et des agent-es de Rennes Métropole. Les échanges ont permis d'identifier les contraintes et les limites du territoire, et de travailler sur les interactions entre les filières.

L'exercice a aussi permis une meilleure appropriation des enjeux de la bio à l'échelle locale par les élu-es et les services de la métropole, en amont du travail sur le Plan Alimentaire Territorial

Le PAT

Les PAT sont des démarches volontaires qui réunissent les acteurs de l'alimentation d'un territoire afin d'établir un diagnostic et un plan d'actions pour répondre à des problématiques alimentaires locales. À Rennes Métropole, le PAT porte une stratégie en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable, avec un objectif phare de sortie des pesticides de synthèse à l'horizon 2030. Les études présentées ici ont alimenté le PAT de la collectivité.

Le travail de prospective de la Chambre d'Agriculture

En complément de cette première étude, la collectivité et la Chambre d'agriculture ont engagé un travail de prospective afin d'élargir la réflexion à tous les systèmes agricoles et aux filières agroalimentaires.

Ce travail s'est organisé autour de quatre rencontres qui ont permis de recueillir les freins, les opportunités et les propositions d'actions des acteurs du territoire (élu-es, agriculteurs et agricultrices, entreprises agroalimentaires, coopératives, associations, etc.). Au total, 35 personnes ont participé aux réunions afin d'imaginer les futurs possibles du secteur sur le territoire.

Ces ateliers ont permis de mobiliser les acteurs locaux autour de la question agricole et de créer un espace de discussion et d'interconnaissance. Les différents scénarios contrastés donnent des pistes d'actions pour réduire les GES d'origine agricole, et le groupe prospectif sera mobilisé en 2024 pour poursuivre son travail dans le cadre de la révision du PCAET.

Expérimentation d'actions de décarbonation du secteur

Les échanges parcelaires

Rennes Métropole et la chambre d'agriculture ont lancé une démarche d'échanges parcellaire sur quelques communes du territoire. Échanger des parcelles entre différentes exploitations, permet de réduire les déplacements, donc les consommations de carburants et les émissions de GES, mais aussi de développer des systèmes plus herbagers, qui stockent plus de carbone et nécessitent moins d'intrants.

À l'aide d'une cartographie foncière, les porteurs du projet ont organisé des réunions d'information afin de présenter les enjeux de la démarche, et identifier les exploitants et exploitantes intéressés. Suite à ces réunions, 10 groupes d'entre 2 à 5 fermes sont en discussion pour des échanges potentiels totalisant une centaine d'hectares.

L'émergence de filière lait bas carbone

La collectivité et la chambre d'agriculture souhaitaient aussi expérimenter l'émergence de filières lait bas carbone. Cette action devait s'inscrire comme la suite d'une formation sur les bilans carbone dans les élevages laitiers. Cependant,

cette action n'a pu être réalisée faute de suffisamment d'inscriptions à la formation initiale.

Facteurs de réussites

- Portage politique, des élu-es motivé-es et volontaristes
- Expertise technique des partenaires

Témoignage

La métropole de Rennes est un grand territoire agricole, où la surface agricole utile représente 55% de la superficie, principalement en polyculture élevage. La transition énergétique et écologique ne peut donc se faire sans un travail approfondi avec les acteurs de l'agriculture. C'est ce que nous avons voulu conduire dans le cadre de ce programme ACTE.

Olivier DEHAESE Vice-président au climat et à l'énergie, et
Yannick NADESAN Conseiller métropolitain à l'agriculture et à l'alimentation

Perspectives

Le plan d'actions 2023-2027 du PAT a été adopté en septembre 2023. Il se structure autour de quatre axes :

- Une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement
- Une transformation innovante et responsable
- Une distribution qui favorise les produits locaux
- Une consommation accessible et saine pour tous

Pour mettre en œuvre ce programme d'actions, des conventions de partenariat sont passées avec la Chambre d'agriculture, Agrobio 35, le CIVAM-IT 35. Le PCAET de Rennes Métropole est entré en phase de révision en 2023. Une attention particulière sera apportée aux questions d'adaptation de l'agriculture au changement climatique et de gestion de la ressource en eau.

EN SAVOIR PLUS

Le site de Rennes Métropole

- metropole.rennes.fr/lagriculture-et-lalimentation

Le site de la stratégie Ambition Climat Energie

- ambition-climat-energie.bzh/



© Rennes Métropole

CONTACTS

Rennes métropole

- Pascal Verdier, mission agriculture et alimentation durables
p.verdier@rennesmetropole.fr

Région Bretagne

- Éline Briand, chargée des politiques territoriales de l'énergie et du climat
elaine.briand@bretagne.bzh

ADEME Bretagne

- Vincent Briot, Ingénieur énergie - climat
vincent.briot@ademe.fr